



Faits saillants de la séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mercredi 25 juin 2014.
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

- Le Conseil des commissaires a autorisé le Service des ressources matérielles à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'enlèvement de la neige pour les écoles de la municipalité de Saint-Amable.
- Le Conseil a mandaté la direction générale et le Service des ressources matérielles pour poursuivre les discussions avec les villes de Beloeil et de Saint-Bruno-de-Montarville en vue d'arriver à des ententes de partage des coûts d'opération des piscines des écoles Polybel et du Mont-Bruno;
Il a autorisé le Service des ressources matérielles, à défaut de l'obtention d'ententes satisfaisantes au plus tard le 26 août 2014, à procéder aux analyses techniques en vue de la transformation des piscines en plateaux sportifs de type gymnase pour le début de l'année scolaire 2015-2016.
- Le Conseil a pris acte du rapport sur le plan d'action du directeur général, tel que présenté.
- Le Conseil a adopté la « Fiche de déclaration du dirigeant de l'organisme » qui atteste de la fiabilité des données et des contrôles en gestion contractuelle conformément aux exigences de la *Directive concernant la reddition de comptes en gestion contractuelle des organismes publics*.
- Le Conseil a adopté la rémunération de ses membres pour la période du 1^{er} juillet au 6 novembre 2014, date à laquelle entreront en fonction les commissaires qui seront élus lors de l'élection scolaire générale qui se tiendra le 2 novembre 2014;
- Le Conseil a adopté des résolutions afin de réitérer au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les demandes faites l'an dernier pour la construction de trois nouvelles écoles à :
 - » Chambly, d'une capacité de 4-24-0-2, soit 4 locaux de classe du préscolaire, 24 locaux de classe du primaire, 1 gymnase à 2 plateaux, 2 locaux de service de garde et tous les autres locaux de service requis;
 - » Mont-Saint-Hilaire, d'une capacité de 3-18-0-2, soit trois locaux de classes du préscolaire, 18 locaux de classes du primaire, un gymnase à deux plateaux, deux locaux de service de garde et tous les autres locaux de service requis;
 - » Saint-Amable d'une capacité de 3-18-0-2, soit 3 locaux de classe du préscolaire, 18 locaux de classe du primaire, 1 gymnase à 2 plateaux, 2 locaux de service de garde et tous les autres locaux de service requis.
- Les membres du Conseil ont également autorisé une demande d'allocation au MELS pour agrandir le Centre de formation professionnelle des Patriotes à Sainte-Julie, afin d'offrir le programme « DEP 5193 Conduite et réglage de machines à mouler ».
- Le Conseil a accordé une servitude en faveur de la Ville de Varennes pour réaliser l'installation d'une station de vidange pour les véhicules récréatifs, sur le terrain de l'école secondaire le Carrefour.
- Le Conseil a adopté la *Politique relative aux projets pédagogiques particuliers* telle que déposée, laquelle remplace la *Politique pour les écoles à vocation particulière et les projets pédagogiques particuliers* qui avait été adoptée le 26 mai 2009
- Le Conseil a autorisé qu'une demande soit faite au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour qu'il autorise la Commission scolaire des Patriotes à adopter un budget pour l'année 2014-2015 qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus et ce :
 - » compte tenu que la Commission scolaire des Patriotes prévoit déposer un budget pour l'année 2014-2015 ayant des dépenses supérieures aux revenus d'environ 5 500 000 \$;
 - » compte tenu des compressions budgétaires majeures imposées par les règles et paramètres budgétaires;
 - » compte tenu que la Commission scolaire des Patriotes ne dispose plus de surplus qu'elle pourrait s'approprier pour l'aider à équilibrer son budget.

Le Conseil des commissaires ne siège pas durant le mois de juillet.

Nous vous souhaitons un bel été.

